



LE PRÉSIDENT

AD/MPF

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

### **ORLEANS VAL DE LOIRE**

\*\*\*\*

## **AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU 24 MARS 2011**

### **AVIS AU PUBLIC**

\*\*\*\*

Le public est informé que les délibérations adoptées par le conseil de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire lors de sa séance du 24 mars 2011 sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter à l'accueil de l'Agglo et au service des Assemblées – Espace Saint Marc – 5 place du 6 juin 1944 à Orléans pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.

La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales.

Orléans, le 31 MARS 2011

Le Président,

  
Charles-Eric LEMAIGNEN

LE PRÉSIDENT

**Compte-rendu du conseil de communauté  
du 24 mars 2011**

Publié par extrait en exécution de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

L'an deux mille onze, le 24 mars, à 18 heures 00, le conseil de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville d'Orléans.

Sous la Présidence de M. Charles-Eric LEMAIGNEN

Date de la convocation du Conseil de communauté : 18/03/2011

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**BOIGNY-SUR-BIONNE** : Mme Michèle FOULIARD, M. Jean-Roger PLANÇON (jusqu'à 20h35)

**BOU** : Mme Nicole WOJCIK (jusqu'à 20h30 puis pouvoir à M. LEIZOUR)

**CHANTEAU** : Mme Eveline BLIN (à partir de 18h20), M. Jean-Pierre LEIZOUR

**CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA)** : M. Jean-Marc BERNARD représenté par René BAUCHE, M. Nicolas BONNEAU, M. Jean-Louis FABRE

**CHECY** : Mme Virginie BAULINET (jusqu'à 21h00), M. Jean-Vincent VALLIES (jusqu'à 21h00)

**COMBLEUX** : M. Jacques BIE

**FLEURY-LES-AUBRAIS** : M. Jean-Pierre BARNOUX, M. Pierre BAUCHET, Mme Edith FOUCHER, Mme Monique LEMOINE, M. Bernard MEUNIER

**INGRE** : M. Arnaud JEAN (jusqu'à 21h00), M. Christian DUMAS représenté par M. Claude FLEURY

**MARDIE** : M. Pierre CHARRON, M. Christian THOMAS

**MARIGNY-LES-USAGES** : M. Eric ARCHENAUT (à partir de 18h40), M. Gilles LENDOM

**OLIVET** : M. Philippe BELOUET représenté par Mme Guylaine MARAVAL, Mme Sophie PALANT, M. Jean-Michel PELLE, M. Michel ROQUES, M. Hugues SAURY (à partir de 18h40)

**ORLEANS** : M. Charles-Eric LEMAIGNEN, Mme Isabelle BARANGER, Mme Béatrice BARRUEL (jusqu'à 20h50), M. Tahar BEN CHAABANE (jusqu'à 20h55 puis pouvoir à Mme BARANGER), M. Michel BRARD (jusqu'à 21h00), Mme Florence CARRE, Mme Muriel CHERADAME (jusqu'à 19h00 puis pouvoir à Mme BARRUEL jusqu'à 20h50), Mme Marie CUGNY-SEGUIN (à partir de 18h35), Mme Anne D'AUX, Mme Alexandra DE CHANGY, Mme Aude DE QUATREBARBES (jusqu'à 20h50), M. François FOUSSIER (jusqu'à 20h55), Mme Martine GRIVOT (jusqu'à 19h10 puis pouvoir à Mme de CHANGY), M. Michel MARTIN (jusqu'à 19h50), M. Florent MONTILLOT (de 19h25 à 20h15 (pouvoir à Mme SAUVEGRAIN jusqu'à 19h25 et à Mme SUIRE à partir de 20h15)), M. Philippe PEZET (pouvoir à Mme PILET-DUCHATEAU jusqu'à 19h00 puis présent), Mme Marie-Thérèse PILET-DUCHATEAU (jusqu'à 19h40 puis pouvoir à M. PEZET), Mme Muriel SAUVEGRAIN (jusqu'à 20h50), Mme Thérèse SUIRE (à partir de 18h25), M. Guy TORREILLES

**ORMES** : M. Alain TOUCHARD

**SAINT-CYR-EN-VAL** : M. Christian BRAUX, M. Claude QUITET

**SAINT-DENIS-EN-VAL** : M. Jacques MARTINET (jusqu'à 19h10), M. Jérôme RICHARD (jusqu'à 21h00)

**SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN** : M. Pierre MOREAU, M. Christian OLIVE

**SAINT-JEAN-DE-BRAYE** : M. Christophe LAVIALLE, M. Bruno MALINVERNO, Mme Colette MARTIN (jusqu'à 20h00 puis pouvoir à M. MALINVERNO), M. Dominique RONCERAY, M. David THIBERGE (jusqu'à 19h55)



**SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE** : M. Christophe CHAILLOU, M. Lucien DENIAU, M. Pascal LAVAL, Mme Anne-Marie MOULIN, M. Marceau VILLARET (jusqu'à 20h15)

**SAINT-JEAN-LE-BLANC** : M. Christian BOIS, Mme Françoise GRIVOTET, M. Jackie ZINSIUS

**SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN** : M. Thierry COUSIN (jusqu'à 19h35 puis pouvoir à M. HENNEQUIN), M. Jean-Claude HENNEQUIN

**SARAN** : Mme Françoise DIAZ, M. Bernard DUGALLEIX, M. Christian FROMENTIN, M. Roger RUFFIER

**SEMOY** : M. Laurent BAUDE représenté par M. Joël LANGUILLE, M. Pierre ODY (jusqu'à 19h40 puis pouvoir à M. CHAILLOU)

**ETAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNÉ POUVOIR :**

**CHECY** : M. Rémy RABILLARD donne pouvoir à Mme Virginie BAULINET (jusqu'à 21h00)

**INGRE** : M. Alfred DOMAGALA donne pouvoir à M. Arnaud JEAN (jusqu'à 21h00)

**ORLEANS** : M. Laurent BLANLUET donne pouvoir à Mme Anne D'AUX, M. Olivier CARRE donne pouvoir à M. Michel MARTIN (jusqu'à 19h50), M. Serge GROUARD donne pouvoir à M. Charles-Eric LEMAIGNEN, Mme Corine PARAYRE donne pouvoir à Mme Florence CARRE

**ORMES** : Mme Jeanne GENET donne pouvoir à M. Alain TOUCHARD

**SAINT-DENIS-EN-VAL** : M. François-Xavier SAINTONGE donne pouvoir à M. Jérôme RICHARD (jusqu'à 21h00)

**ETAIT ABSENTE EXCUSÉE :**

**ORLEANS** : Mme Alexandrine LECLERC

M. Jacques BIE remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

<b>Nombre de délégués composant l'assemblée .....</b>	<b>84</b>
<b>Nombre de délégués en exercice.....</b>	<b>84</b>
<b>Quorum.....</b>	<b>43</b>

**ASSEMBLEES DELIBERANTES**

**AD 01) Assemblées délibérantes - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil de communauté du 27 janvier 2011**

Le conseil de communauté a approuvé le procès-verbal de la séance du conseil de communauté du 27 janvier 2011.

**AD 02) Assemblées délibérantes - Compte-rendu des délibérations prises par le bureau du 10 mars 2011 sur délégation du conseil de communauté**

Le conseil de communauté a pris acte des délibérations adoptées par le bureau du 10 mars 2011 en vertu de la délibération n° 2205 du conseil de communauté du 19 novembre 2009 en application des dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

**AD 03) Assemblées délibérantes - Compte-rendu des décisions prises par le président sur délégation du conseil de communauté**

Le conseil de communauté a pris acte des décisions prises ainsi que des marchés à procédure adaptée compris entre 4 000 et 50 000 € HT passés en vertu de la délégation qui m'a été accordée par la délibération n° 2204 du conseil de communauté du 19 novembre 2009 en application des dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.



## DEPLACEMENTS

DEP 01) Déplacements - Délégation de service public des transports publics urbains - Plan pluriannuel d'investissement - Mise à disposition d'un terrain pour la salle de pause équipée d'un module sanitaire au terminus tramway de l'hôpital de la Source - Convention d'occupation privative du domaine public passée avec le CHRO - Prolongement de la durée - Approbation d'un avenant n° 2

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 2 à la convention d'occupation privative du domaine public passée avec le CHRO, ayant pour objet de prolonger la durée de la convention, de 3 ans avec une échéance au 31 décembre 2014.

DEP 02) Déplacements - Marché public de travaux - Travaux sur les réseaux de fibre optique et arrêt d'urgence liés à l'exploitation du réseau bus et tramway lignes A et B - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a décidé de lancer une consultation à procédure adaptée en vue de passer un marché à bons de commande relatif aux travaux sur les réseaux de fibre optique et arrêt d'urgence liés à l'exploitation du réseau bus et tramway ligne A et B.

DEP 03) Déplacements - CLEO - Liaison Est-Ouest - Commune de Saint-Jean-de-Braye - Etudes et travaux de mise en oeuvre d'une coordination des feux de carrefours avec les passages à niveau n° 93-2, 94 et 95 - Approbation d'une convention à passer avec Réseau ferré de France

Le conseil de communauté a approuvé une convention à passer avec la société Réseau Ferré de France pour les études et les travaux nécessaires à l'opération de mise en oeuvre d'une coordination des feux de carrefours avec les passages à niveau n° 93-2, 94, et 95 sur la commune de Saint-Jean-de-Braye et ce, pour un montant estimé de 136 100,00 € HT.

DEP 04) Déplacements - CLEO - Liaison Est-Ouest - Commission d'indemnisation amiable - Versement d'indemnités

Le conseil de communauté a décidé de verser une indemnité provisionnelle aux professionnels riverains dont le montant et la liste sont joints en annexe de la présente délibération.

## ASSAINISSEMENT

ASS 01) Sans objet

ASS 02) Assainissement - Stations d'épuration d'Orléans-La Source et de La Chapelle-Saint-Mesmin - Prise en charge et traitement des lixiviats provenant du centre de stockage de déchets de Saint-Aignan-des-Gués - Approbation d'une convention à passer avec la société ECOVALIS

Le conseil de communauté a approuvé une convention à passer avec la société ECOVALIS, fixant les conditions administratives, techniques et financières par lesquelles la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire accepte de recevoir et de traiter, dans ses stations de traitement des eaux usées d'Orléans-La Source / Saint-Cyr-en-Val et de La Chapelle-Saint-Mesmin, les lixiviats provenant du centre de stockage de déchets ultimes de Saint-Aignan-des-Gués, pour une durée de trois ans, renouvelable deux fois trois ans par tacite reconduction.

ASS 03) Assainissement - Communes de Mardié et de Chécy (rue Georges Sirot) - Construction d'un réseau d'assainissement d'eaux pluviales - Marché public de travaux - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a approuvé le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet la construction d'un réseau d'assainissement eaux pluviales rue Georges Sirot sur les communes de Mardié et Chécy.



## RESSOURCES

### RESS 01) Moyens généraux - SIG communautaire - Plate-forme extranet - Modalités d'accès et conditions d'usage et de diffusion des données communautaires - Approbation de la charte de mise à disposition et d'utilisation

Le conseil de communauté a approuvé la charte de mise à disposition et d'utilisation de la plate-forme extranet du SIG communautaire au profit des communes intéressées.

### RESS 02) SAFIR - Assurances responsabilité civile et risques annexes - Navigation - Marchés publics de service - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises

Le conseil de communauté a approuvé un dossier de consultation élaboré par la société Protectas pour lancer un appel d'offres ouvert comportant 2 lots séparés en vue de la passation de marchés publics d'assurances et de contrats ayant pour objet la couverture des risques suivants : « responsabilité civile et risques annexes » (options atteintes à l'environnement et protection juridique de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire) – « Navigation ».

### RESS 03) Moyens généraux - Acquisition de fournitures de services de téléphonie - Approbation d'une convention de groupement de commandes à passer avec les communes de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Olivet, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saint-Jean-le-Blanc, Chécy

Le conseil de communauté a approuvé une convention fixant les modalités du groupement de commandes relatif à l'acquisition de fournitures de services de téléphonie fixe et mobile à passer avec les communes de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Olivet, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saint-Jean-le-Blanc, Chécy, a décidé par un vote à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des représentants de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire qui siégeront à la commission d'appel d'offres créée pour ce groupement de commandes, et a désigné un représentant titulaire, M. Michel Roques, et un représentant suppléant, M. Lucien Deniau, pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes et la présider.

### RESS 04) Moyens généraux - Adhésion à l'association «Observatoire du Véhicule d'Entreprise» - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé l'adhésion de la communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire à l'Observatoire du Véhicule d'Entreprise ainsi que le versement de la cotisation au titre de 2011 pour un montant de 250 € HT soit 299 € TTC.

### RESS 05) Moyens généraux - Dématérialisation - Marché public de service - Approbation d'une convention de groupement de commandes à passer avec la commune d'Orléans

Le conseil de communauté a approuvé une convention fixant les modalités du groupement de commandes relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage en dématérialisation à passer avec la commune d'Orléans.

RESS 06) Sans objet

### RESS 07) Ressources humaines - Organisation de l'intercommunalité - Mise à disposition individuelle d'un agent titulaire de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire auprès de la commune d'Orléans - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a approuvé la mise à disposition individuelle d'un agent titulaire qui assurera l'assistance de direction auprès du directeur général adjoint finances et @dministration auprès de la ville d'Orléans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011, et ce pour une durée de douze mois.



RESS 08) Ressources humaines - Emplois permanents et non permanents - Tableau annuel des effectifs et gestion du déroulement de carrières - Retrait des dispositions litigieuses de la délibération du 14 décembre 2010

Le conseil de communauté a annulé les dispositions de la délibération n° 2896 du conseil de communauté du 14 décembre 2010, relatives à la transformation d'un poste destinée à tenir compte de la réussite de l'agent concerné à un concours administratif, à la transformation de 6 postes faisant suite à des mouvements de personnel et à la création de 10 postes dédiés au maintien dans l'emploi des travailleurs devenus inaptes à leurs fonctions et a pris acte que la délibération demeure valide et inchangée en ses autres dispositions.

RESS 09) Ressources humaines - Emploi permanents et non permanents - Tableaux des effectifs - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé la mise à jour du tableau des effectifs compte tenu des transformations de postes et des créations de 10 postes d'adjoints techniques 2<sup>èmes</sup> classe.

## INFRASTRUCTURES

INF 01) Infrastructures - Commune d'Orléans - Aménagement de la RD 2020 sud (section Candolle - rue Léwy) - Marché public de maîtrise d'oeuvre n° 2010-031 passé avec le groupement cabinet Merlin/Traitvert/Aartill - Tranche ferme - Fixation du forfait définitif de rémunération - Approbation d'un avenant n° 1

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 1 au contrat de maîtrise d'œuvre passé avec le groupement cabinet Merlin – Traitvert – Aartill arrêtant le montant définitif du forfait de rémunération à 86 800 € H.T., soit une augmentation de 5 000 € H.T..

## COHESION SOCIALE

CS 01) Habitat-logement - Maison de l'Habitat - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Maison de l'Habitat au titre de l'année 2011

Le conseil de communauté a approuvé l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 44 290 € à l'association « Maison de l'habitat » pour l'année 2011.

CS 02) Habitat-Logement - Hébergement temporaire - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association CLLAJ 45 au titre de l'année 2011

Le conseil de communauté a approuvé l'attribution d'une subvention d'un montant de 45 000 € à l'association CLLAJ 45 au titre de l'année 2011.

CS 03) Habitat-Logement - Hébergement temporaire - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Accompagnement et hébergement urbain (AHU) au titre de l'année 2011

Le conseil de communauté a approuvé l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 18 000 € à l'association AHU au titre de l'année 2011.

CS 04) Insertion par l'activité économique - Programmation principale 2011 - Attribution de subventions aux associations d'insertion - Approbation de conventions

Le conseil de communauté a approuvé des conventions à passer avec des associations pour l'attribution des subventions suivantes :

- Pour les régies de quartier :  
AABRAYSIE DEVELOPPEMENT : Accompagnement socioprofessionnel des salariés de la régie 6 500 €  
AABRAYSIE DEVELOPPEMENT : ACI - Accompagnement socioprofessionnel du personnel du chantier d'insertion « Espaces verts et propreté urbaine 3 000 €  
RESPIRE : Accompagnement socioprofessionnel des salariés de la régie 10 000 €



▪ Les associations d'appui à l'employabilité : INITIATIVES ET DEVELOPPEMENT : Accompagnement socioprofessionnel du public en situation de précarité	23 000 €
ECECO : Entraide entre demandeurs d'emploi	8 750 €
C2B : Evaluation des savoirs de base	13 000 €
▪ L'insertion sociale et professionnelle des jeunes : MISSION LOCALE : Accompagnement socioprofessionnel des jeunes de l'Agglo	150 000 €
LES ATELIERS DE LA PAESINE : Perspective emploi	9 150 €
▪ Les associations d'aide à la création d'entreprises : POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE :	10 000 €
Le dispositif deuxième chance : ..... Sans FSE pour cette action.	30 000 €

CS 05) Plan local pour l'insertion et l'emploi - Première programmation 2011 - Attribution de subventions aux organismes d'insertion et organismes de formation - Approbation de conventions

Le conseil de communauté a approuvé des conventions à passer avec des associations pour l'attribution des subventions suivantes :

▪ les associations intermédiaires :	
AIDER - accompagnement et mise en situation de travail dans les métiers d'aide à domicile auprès de particuliers : .....	25 000 €
APPEL EMPLOI - accompagnement et mise en situation de travail dans les métiers d'aide à domicile auprès de particuliers ou de personnes morales : .....	25 000 €
DOMICILE SERVICES – insertion professionnelle des femmes dans les métiers d'aide à domicile : .....	20 000 €
▪ les ateliers chantiers d'insertion :	
LE TREMLIN – accompagnement socioprofessionnel des salariés : .....	44 000 €
▪ les entreprises d'insertion :	
AMIDON 45 – accompagnement socioprofessionnel et mise en situation de travail par le biais du repassage professionnel : .....	26 000 €
ACACIAS CONSTRUCTION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Accompagnement socio- professionnel et technique des salariés .....	20 000 €
RECIPROQUE ENTREPRISE : – Insertion par l'Activité Economique des salariés.....	20 000 €
▪ Action en faveur des femmes :	
INFREP : Atelier Look Emploi : .....	20 000 €
▪ Action en faveur de la mobilité :	
RESPIRE : Auto-école sociale « Permis pour l'Emploi »: .....	26 650 €
▪ Chantier formation : .....	42 000 €
ACM Formation : réhabilitation de la maison forestière de Semoy	
Soit un montant total de : .....	268 650 €



CS 06) Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - Gestion d'une subvention globale du fonds social européen (FSE) pour la période 2011-2012-2013-2014 - Approbation d'une convention de délégation de gestion à passer avec l'Etat

Le conseil de communauté a approuvé une convention de délégation de gestion à passer avec l'Etat pour la période 2011-2012- 2013-2014, ayant pour objet la gestion d'une subvention globale dans le cadre des actions menées par le dispositif contractuel PLIE et la compétence insertion par l'activité économique, pour un montant total sur l'axe 3, de 2 945 169 € représentant la participation des collectivités à hauteur de 1 472 584,50 € et celle du FSE pour un montant de 1 472 584,50 € ; et un montant sur l'axe 5 de 257 000 € représentant la participation des collectivités pour un montant de 128 500 € et celle du FSE pour un montant de 128 500 €.

**TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

TDD 01) Agenda 21 de la communauté d'agglomération - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé l'Agenda 21 de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire.

TDD 02) Territoires et Développement durable - Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise - Attribution de la subvention pour l'année 2011

Le conseil de communauté a décidé d'attribuer à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise une subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2011, d'un montant de 1 164 000 €.

TDD 03) Territoires et développement durable - Zone d'activité touristique et portuaire des quais d'Orléans - Commune d'Orléans - Restauration des perrés historiques d'Orléans - Approbation du dossier projet - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a approuvé le dossier de projet de restauration des perrés historiques d'Orléans et a décidé de lancer une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet la restauration des perrés historiques d'Orléans, notamment la partie des perrés située devant le bateau « Inexplosible ».

Orléans, le 31 MARS 2011

Le Président,

Charles-Eric LEMAIGNEN